

1001 FRANCE
Société par Actions Simplifiée
Capital : 20.000 €
Siège social : 2-4 rue Chaintron – 92120 Montrouge
813 417 102 RCS Nanterre
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DU PRESIDENT DE LA SOCIETE
DU 15 MARS 2024**

**SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE 17 DES STATUTS DE LA SOCIETE, LES
ASSOCIES :**

La société HOLDING KIMIKO,

Société à responsabilité limitée au capital de 45.000 euros,
Dont le siège social est sis 16, rue Albert Fririon à Bagneux (92220),
Inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 979 157 575,
Représentée par sa gérante, Madame Julie LE ROY,

Agissant en sa qualité de Président de la Société,

Après avoir rappelé que les stipulations de l'article 17 des statuts de la Société prévoient que Directeur Général de la Société sera nommé par le Président de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination du Directeur Général de la Société ;
- Pouvoir pour formalités.

DECISION N°1

Nomination du Directeur général de la Société

Le Président de la Société, conformément à l'article 17 des statuts de la Société, décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de la date de la présente décision et pour une durée indéterminée :

Monsieur Vincent BARBIER

Né le 26 novembre 1981 à Saint-Nazaire (44)

De nationalité française

Demeurant 83 rue Paul Vaillant Couturier à Malakoff (92240)

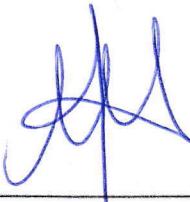
Le Directeur Général ainsi nommé déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées. Il déclare ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

1
JLR

DECISION N°2

Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiés conformes du présent procès-verbal, afin d'effectuer toutes formalités de publicité et /ou de dépôt requises par la loi.

	Signatures
Pour HOLDING KIMIKO Julie LE ROY	
Vincent BARBIER <i>Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général</i>	